

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 MAI 2018

MH/CJ n° 2018/06

Objet de la délibération :

**REPRISE DEFINITIVE DES
RESULTATS DE L'EXERCICE
2017**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 22

Pouvoir : 01

Votants : 23

Date de la convocation :
7/05/2018

L'an deux mille dix-huit, le 14 mai à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

RAMOND Françoise, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, JOSEPH Jean, BEULE Simone, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, DUCOUTUMANY Franck, STECK Robert, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal.

Absentes Excusées :

BASSEZ Rosane, pouvoir à B. BONVIN
LARCHER Annick.

Absents :

CASANOVA Paulette, PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine,
BEAUFORT Arnaud, MARCHAND Isabelle.

Secrétaire de séance : BONVIN Béatrice.

Sur proposition de Danièle BOMMER, Adjointe aux finances,

Conformément à l'article L.2311.5 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la reprise définitive de l'exercice N-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4,

Vu les résultats du Compte Administratif 2017 qui se présentent comme suit :

REPRISE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2017 ET AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2018

| RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 | Dépenses | Recettes | Résultat de l'exercice |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|------------------------|
| Investissement | 34 549.96 € | 31 599.97 € | 2 949.99 € |
| Fonctionnement | 684 087.55 € | 684 087.55 € | 0,00 € |
| Totaux | 718 637.51 € | 715 687.52 € | 2 949.99 € |

| RESULTAT DE CLOTURE FIN 2016 | Résultat cumulé | 1068 : part investissement | résultat de l'exercice | RESULTAT CLOTURE 2017 |
|-------------------------------------|--------------------|----------------------------|------------------------|------------------------------|
| Investissement | 43 902.66 € | 0,00 € | -2 949.99 € | 40 952.67 € |
| Fonctionnement | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Totaux | 43 902.66 € | 0,00 € | -2 949.99 € | 40 952.67 € |

Restes à réaliser en investissement

| | |
|-----------------|---------------|
| -Dépenses | 0.00 € |
| -Recettes | 0,00 € |
| RESULTAT | 0.00 € |

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'accepter la reprise définitive des résultats 2017.

Rappelle que l'inscription et l'affectation au budget primitif 2018 des résultats de l'exercice 2017 des sections de fonctionnement et d'investissement étaient prévus et sont maintenus comme suit :

AFFECTATION PROVISoire DU RESULTAT :

001 Excédent d'investissement 40 952.67 €

Fait et Délibéré à Epernon, le 14 mai 2018

Le Maire,



F. RAMOND

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20180514-D2018_05_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/05/2018

Affichage : 18/05/2018

Pour l'autorité compétente par délégation

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de ce document et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

